



Rapport d'Orientation Budgétaire 2024



PRESENTATION

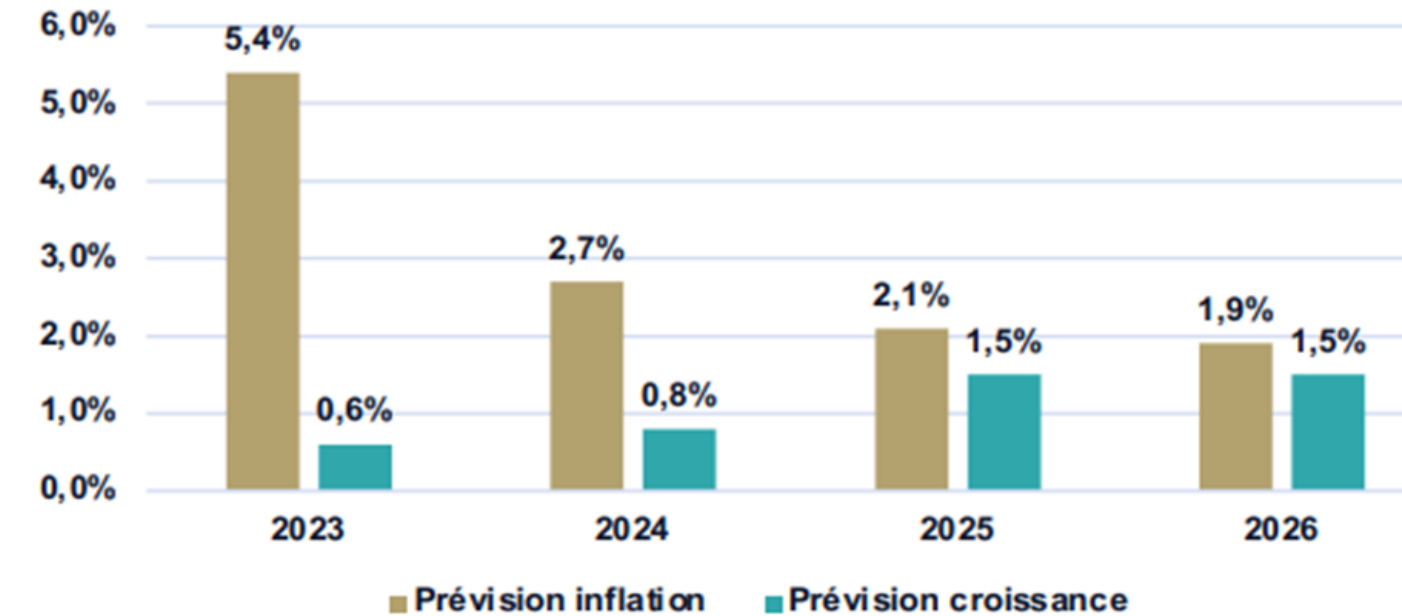
**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

7 MARS 2024

ELEMENTS DE CONTEXTE



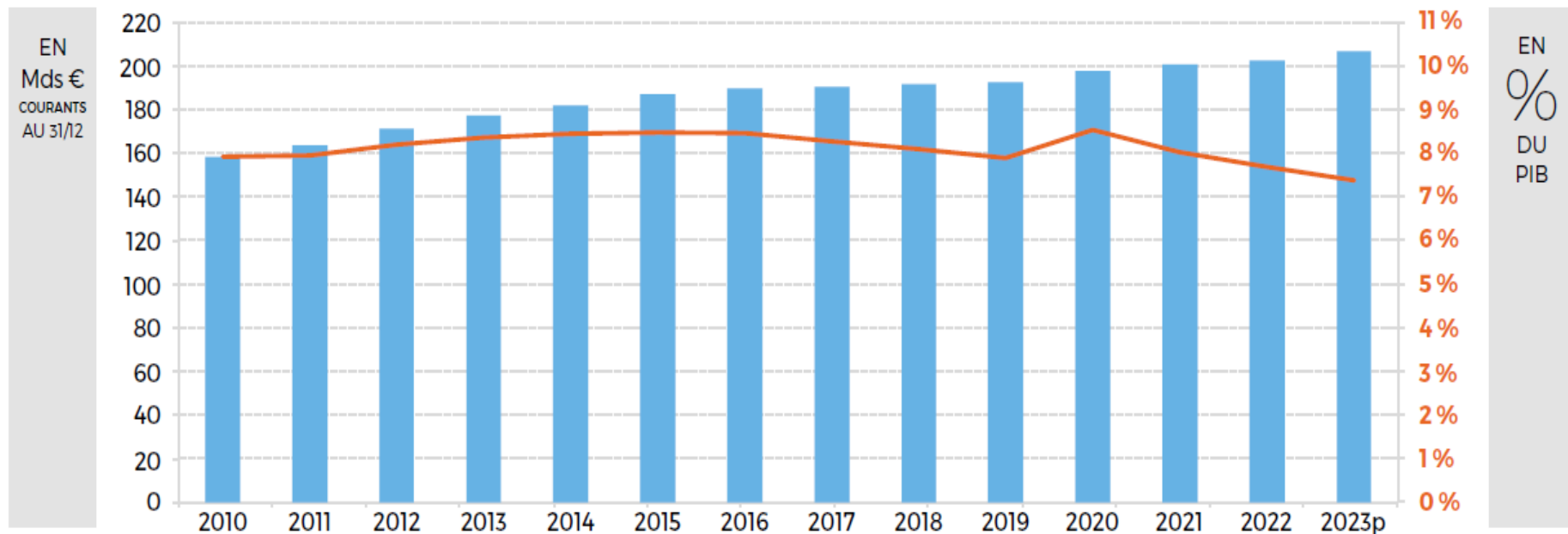
Anticipations croissance et inflations de la BCE pour la zone euro



Sources : FED et BCE

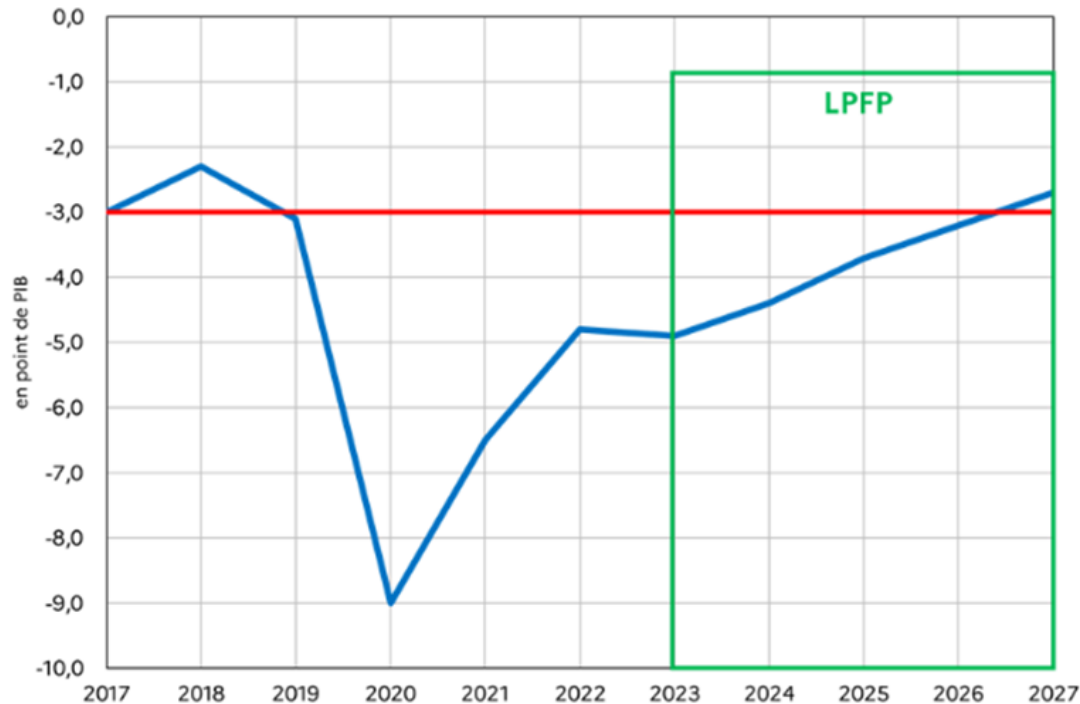


Encours de dette des collectivités locales © La Banque Postale



Source : Source : balances DGFIP, prévisions La Banque Postale.

Un objectif de réduction du déficit public à 2,7% d'ici 2027, contre 4,8% en 2022.

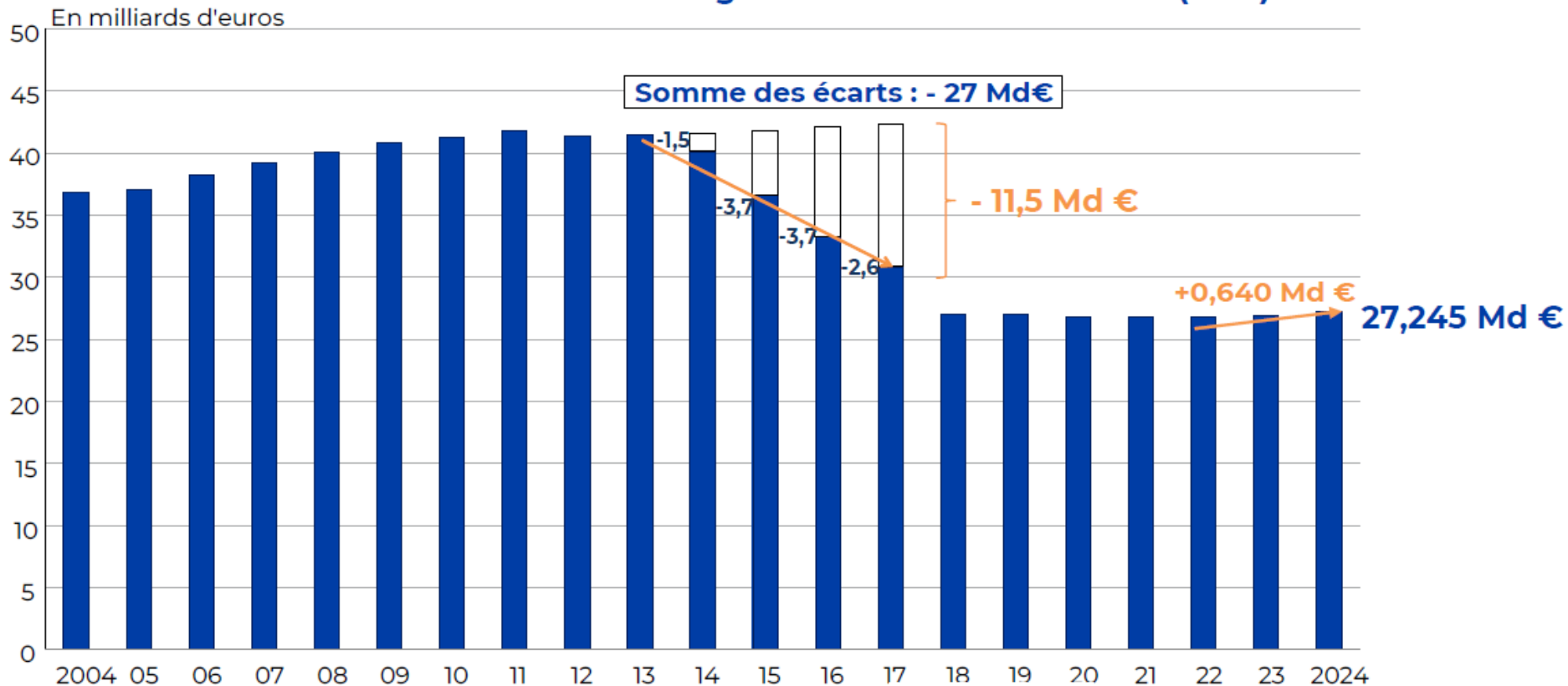


Évolution du solde public (en point de PIB - 2017 à 2027)

Principaux points

- Un **coefficient de revalorisation forfaitaire des bases de fiscalité de 3,90%** en 2024 et une fraction de TVA qui restera dynamique
- **Suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)**: une clé de répartition reconduite à l'identique en 2024
- **Généralisation du compte financier unique (CFU)** d'ici 2027 (*en 2025 pour la CA2BM*)
- Nouveau report (en 2026) de l'actualisation sexennale des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnels révisés
- Deux nouvelles annexes : une **annexe « budget vert »** obligatoire (strate > 3 500 habitants, en M57), et une facultative « **dette verte** » (*décrets d'application en cours d'élaboration pour définir les modalités*).

Évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF)



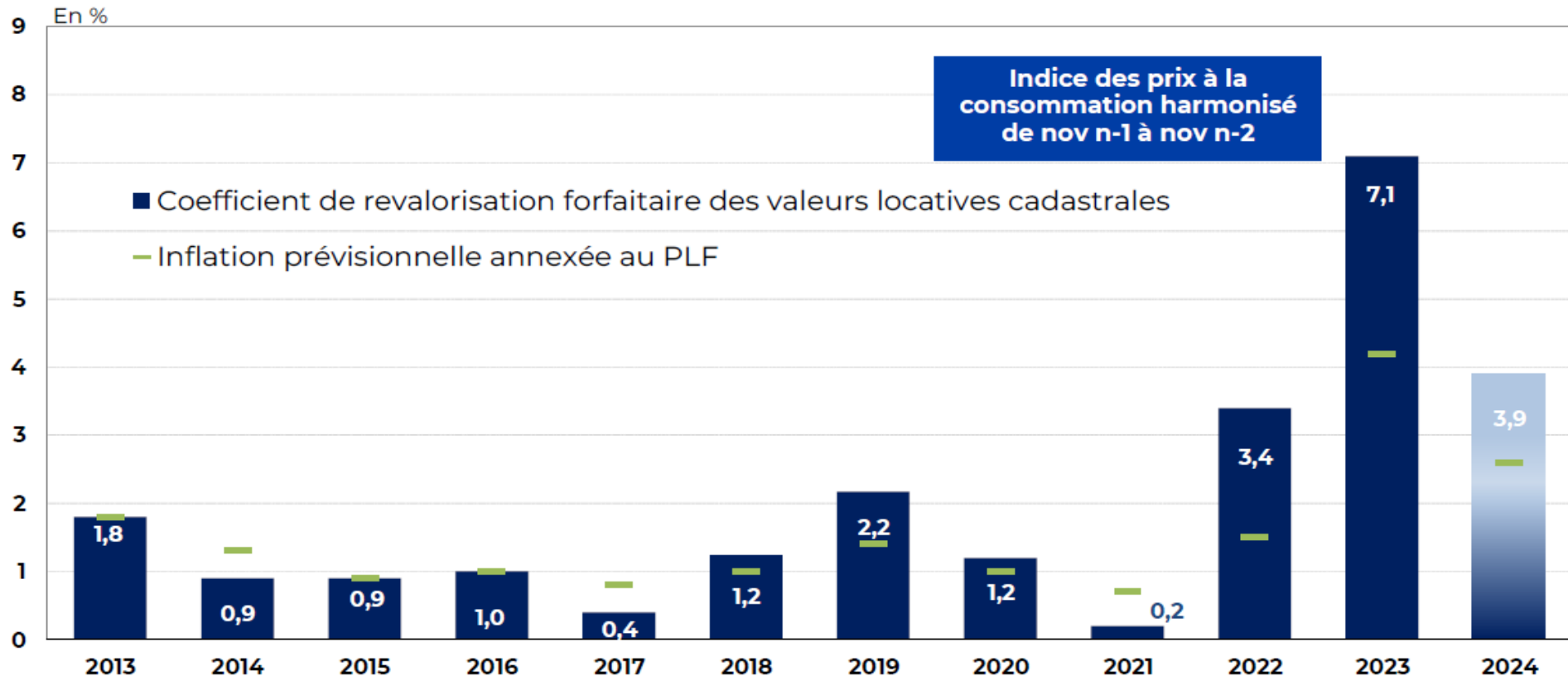
Source : Jaunes budgétaires annexés aux projet de loi de finances

2018 : suppression de la DGF des régions

© La Banque Postale

DES BASES FISCALES REVALORISEES DE +3,9% EN 2024, HORS DYNAMISME LOCAL

Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales



Source : [Insee](https://www.insee.fr)

© La Banque Postale

LA PREPARATION BUDGETAIRE 2024

Le budget général

*Rétrospective financière 2020-2023 et
perspective 2024-2026*

ELEMENTS RETROSPECTIFS 2020-2023 ET PROJECTION 2024



un autofinancement en constante progression depuis 3 ans

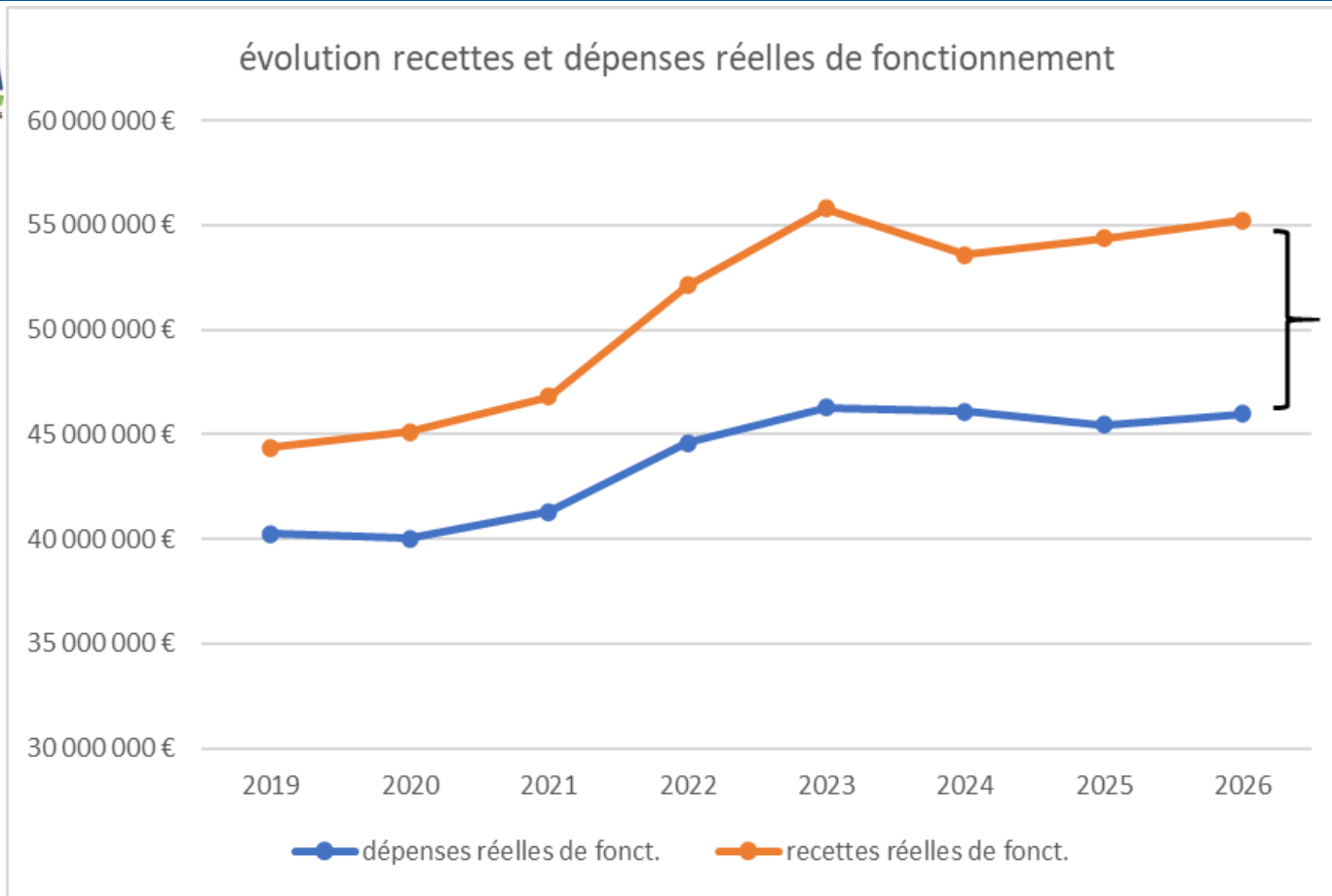
(pour l'année 2023, les données sont estimées, dans l'attente de l'approbation du compte administratif)

Prospective/année	2020	2021	2022	2023 prévisionnel	2024 indicatif
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	40 018 944 €	41 290 517 €	44 603 253 €	46 264 846 €	46 081 207 €
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	45 127 841 €	46 821 478 €	52 114 985 €	55 793 329 €	53 583 097 €
Epargne brute*	5 108 897 €	5 394 320 €	7 511 733 €	9 537 115 €	7 501 890 €
Taux d'épargne brute	11%	12%	14%	17%	14%

* Produit des cessions retraité

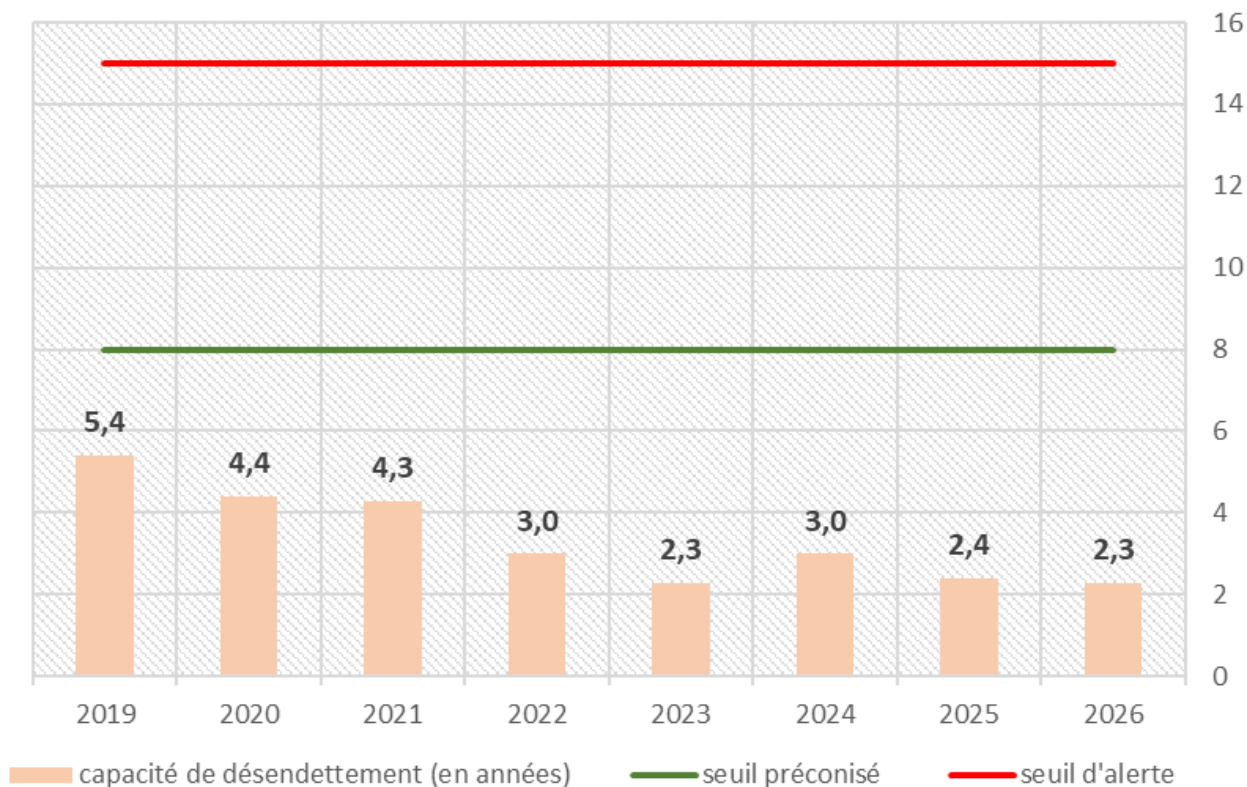
Entre 2022 et 2023 : amélioration significative du niveau d'épargne, avec une maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement à +3,7%, et une dynamique des recettes réelles à +7,1% (dynamisme des bases et de la fraction de tva, versement mobilité en année pleine et ajustement du produit de la taxe Gemapie).

En 2024, le versement mobilité financera directement le budget annexe transport et intégrera une provision d'indemnisation liée à la fermeture pour travaux de la piscine de Berck s/mer.

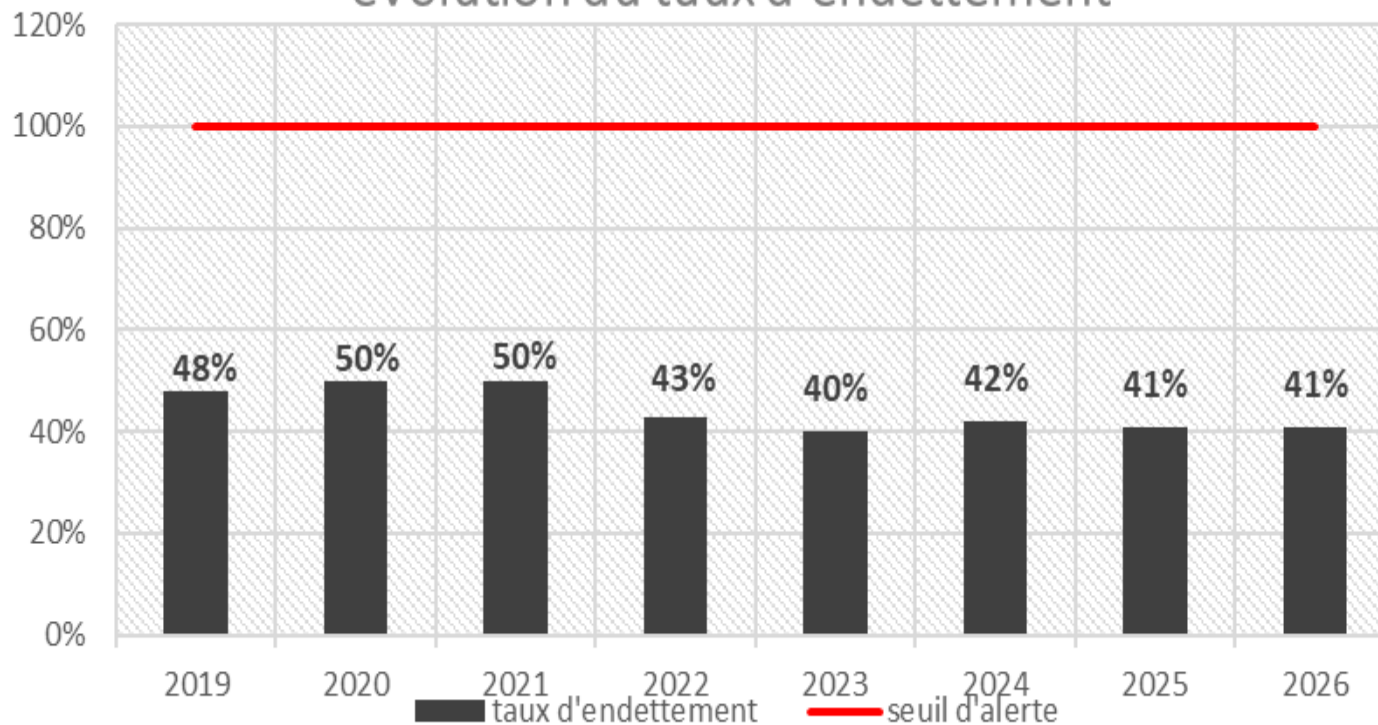


Autofinancement

évolution de la capacité de désendettement



évolution du taux d'endettement



TENDANCES 2022/2023 : UNE EVOLUTION PLUS FAVORABLE POUR LA CA2BM PAR RAPPORT AUX AUTRES INTERCOMMUNALITES



Principaux postes – budgets principaux	Établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre au niveau national <i>(source : banque postale)</i>	CA2BM
Dépenses réelles de fonctionnement	+5,6%	+3,7%
Épargne brute	+0,3%	+26,8%
Encours de dette	+2,7%	-2,1%
Recettes réelles de fonctionnement	+4,9%	+7,1%

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

un budget général stabilisé autour de 100 M€

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES : 66 M€

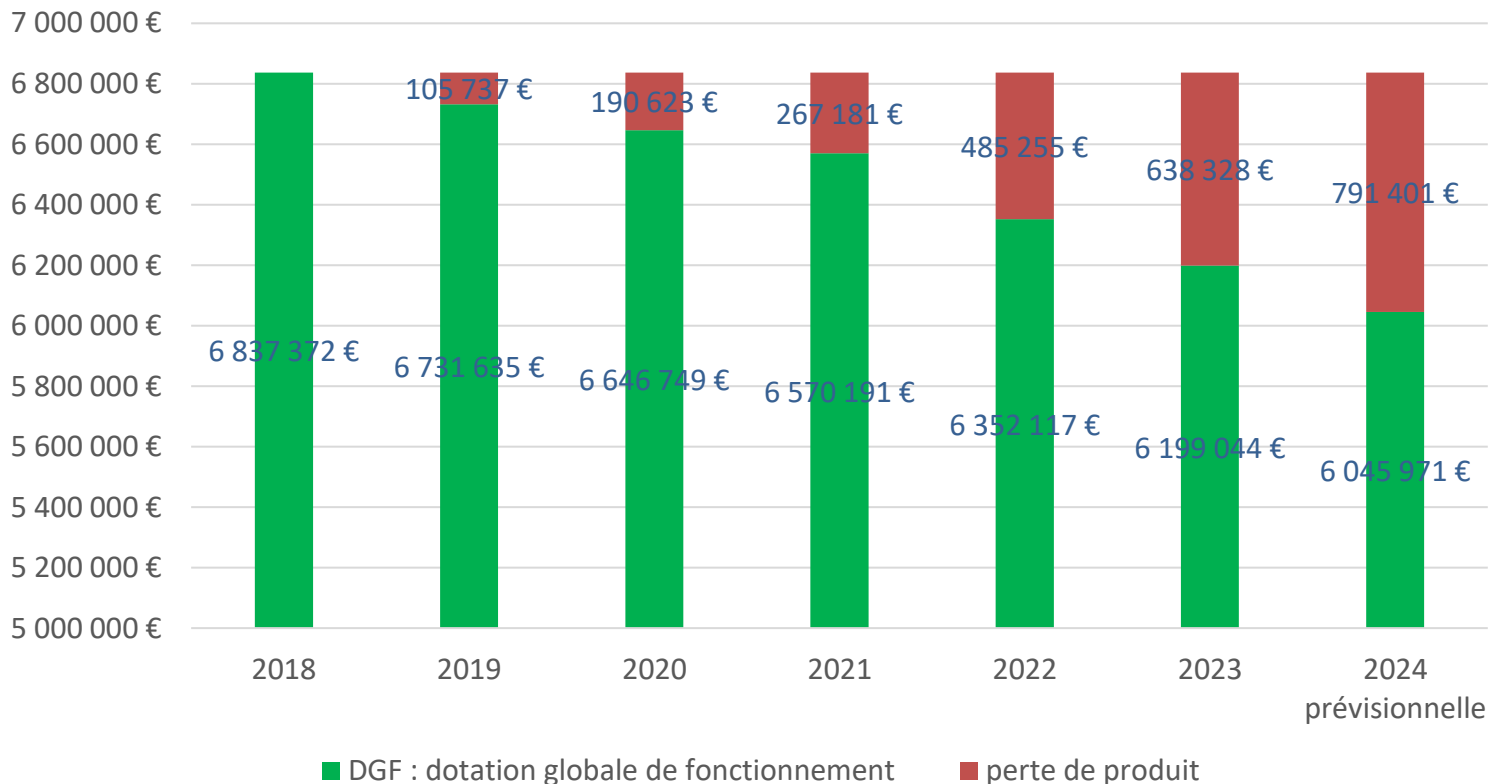
Variations attendues par rapport à 2023

- **Nouvelle baisse anticipée de la Dotation Globale de Fonctionnement : -2,4 %**
- **Pas de hausse des taux de la fiscalité directe locale** : TH résidences secondaires, TF bâti et non bâti, Cotisation Foncière des Entreprises
- **Moindre dynamisme des bases fiscales** (+3,9%, contre +7,1% en 2023)
- Ajustement du produit de la **taxe Gemapi de 1,8 M€ à 2,5 M€**
- Versement mobilité repris en totalité sur le budget annexe transport (3,5 M€)

UNE DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT EN CONSTANTE EROSION



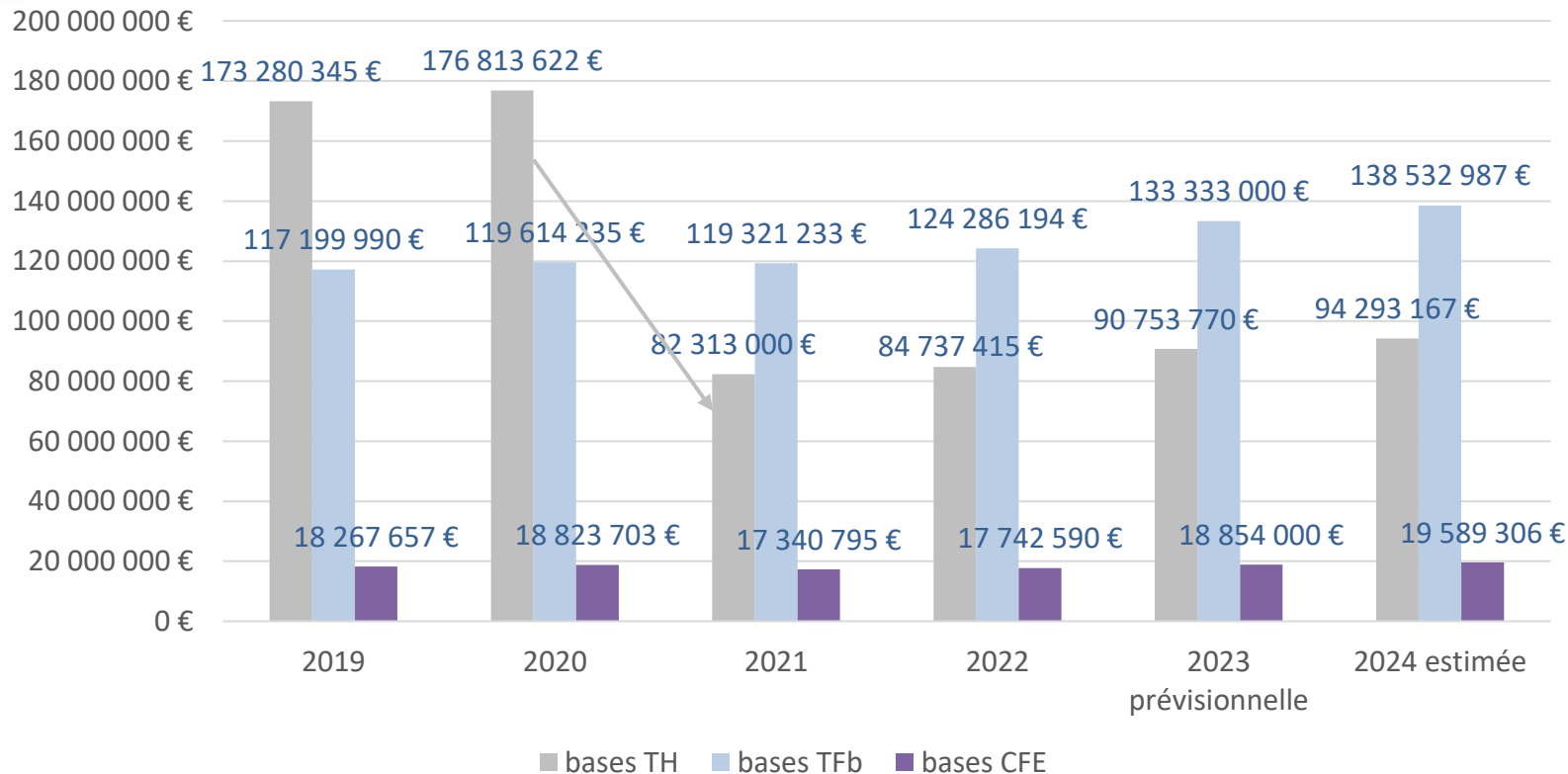
Une perte annuelle de 638 328 € en 5 ans, soit - 2 478 525 € en cumulé entre 2019 et 2024



EVOLUTION DES BASES FISCALES DEPUIS 2019 : UNE PERTE D'AUTONOMIE POUR LA COLLECTIVITE



Des bases fiscales dynamiques mais impactées à la baisse par les réformes successives de l'Etat : réduction de moitié de la valeur locative des locaux industriels, suppression de la TH sur les résidences principales



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 « COMPTABLEMENT » EN LÉGER REPLI



Avec le versement mobilité directement repris au budget annexe transport au 1^{er} janvier 2024, l'impact « comptable » sur les recettes 2024 est significatif. Le dynamisme de l'excédent antérieur permettra un important virement à l'investissement pour **soutenir les dépenses d'équipement, sans augmenter les taux d'imposition ni accroître le recours à l'emprunt**

Principaux postes	BP 2023	2024 indicatif	tendance	Impact
Produits des services, du domaine	2 585 885 €	2 517 436 €	-2,6%	Travaux piscine de Bercks/mer : fermeture
Impôts et taxes	43 206 654 €	42 773 986 €	-1,0%	Versement mobilité au budget transport
Dotations et participations	7 463 484 €	7 386 003 €	-1,0%	Baisse Dotation Globale de Fonctionnement
Recettes Réelles de Fonctionnement	54 555 103 €	53 549 933 €	-1,8%	
Recettes d'ordres	862 374 €	865 000 €	0,3%	
reprise excédent antérieur	9 393 959 €	11 984 000 €	27,6%	Résultat 2023 positif
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	64 811 436 €	66 398 933 €	2,4%	

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES : 66 M€

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



Des charges courantes et de personnel limitées à +3%, des dépenses réelles à la baisse (effet versement mobilité et régime des provisions budgétaires) et surtout un **virement à l'investissement historiquement élevé** pour investir : Gemapie, remparts, équipements sportifs, acquisitions foncières...

*Le ratio de dépenses de personnel représente **19.71%** des dépenses réelles de fonctionnement (CA 2022) à la CA2BM, contre **40.45% pour la moyenne nationale de la strate.**

Principaux postes	BP 2023	2024 indicatif	tendance	Impact
Charges à caractère général	5 985 091 €	6 164 644 €	+3%	<i>Inflation</i>
Charges de personnel	10 488 603 €	10 803 261 €	+3%	<i>Glissement Vieillesse Technicité, revalorisation indiciaire</i>
Attributions de compensation aux communes et FNGIR à l'Etat	24 503 695 €	24 503 695 €	-	
Autres charges de gestion courante	7 405 774 €	5 248 052 €	- 29%	<i>Versement mobilité directement au budget transport</i>
Frais financiers	480 000 €	500 000 €	+4,2%	<i>Prudence sur taux élevés</i>
Dépenses réelles de fonctionnement	53 880 859 €	48 486 138 €	-10%	
<i>Dépenses d'ordres</i>	<i>3 051 630 €</i>	<i>7 800 000 €</i>	<i>+155%</i>	<i>Provisions budgétaires</i>
<i>Virement à l'investissement</i>	<i>7 878 948 €</i>	<i>10 112 795 €</i>	<i>+28%</i>	<i>Résultat 2023 positif</i>
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	64 811 436 €	66 398 933 €	+2,4%	

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



Les reversements aux communes et à l'Etat supérieur à 24,3 M€/an, représentent 54% des dépenses réelles de fonctionnement 2022

014-atténuation de charges (principaux postes)	CA 2020	CA 2021	CA 2022	2023 prévisionnel	2024 indicatif
Attribution de compensation (AC)	15 124 337 €	15 116 040 €	15 085 330 €	15 131 383 €	15 131 383 €
Reversements sur Fngir	9 224 124 €	9 224 124 €	9 224 124 €	9 224 124 €	9 224 124 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



Nouvelle hausse de la participation au SDIS, portée à 2,1 M€

Fin de la participation au budget annexe transport **directement financé par le versement mobilité**

65-autres charges de gestion courante (principaux postes)	CA 2020	CA 2021	CA 2022	2023 prévisionnel	2024 indicatif
6521-déficit budgets annexes (transport et immobilier d'entreprise)	895 000 €	1 550 000 €	2 400 000 €	2 900 000 €	600 000 €
6553-SDIS	1 889 654 €	1 889 856 €	1 924 724 €	2 040 184 €	2 162 795 €
657364-subvention à l'OTMCO	0 €	820 158 €	820 158 €	760 158 €	800 000 €
6574-subventions aux associations	1 361 183 €	852 627 €	769 814 €	784 184 €	800 000 €
Total	4 845 567 €	5 705 470 €	6 836 926 €	7 261 876 €	5 248 052 €

PROSPECTIVE FINANCIERE 2024-2026

Enjeux et objectifs



- Le projet de territoire
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- La prospective 2024-2026 et le plan pluriannuel d'investissement
- Le pacte fiscal et financier
- Le projet d'administration

Dépenses réelles de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement

Fiscalité

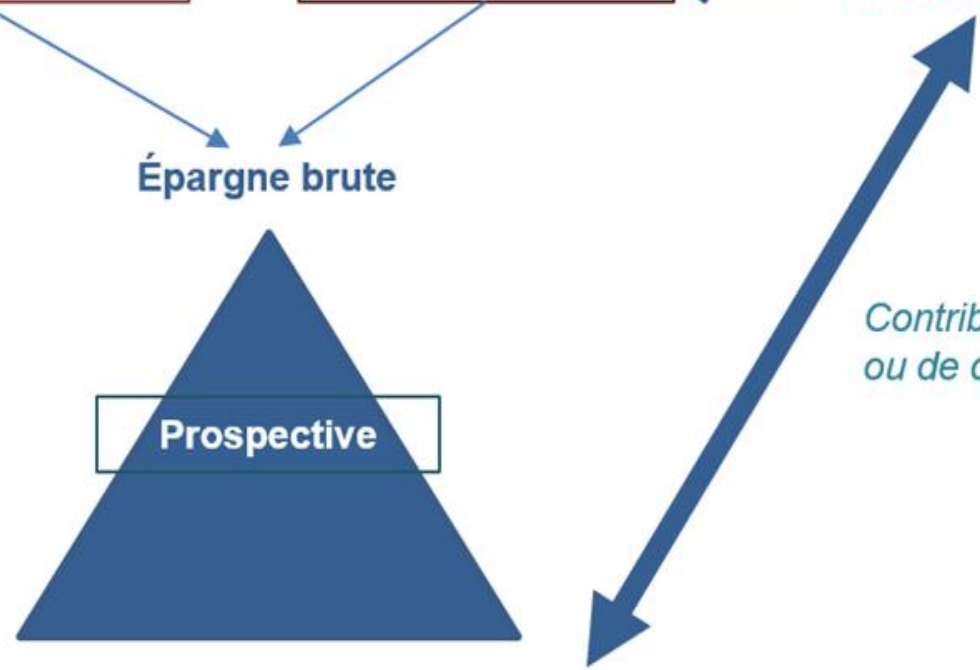
Épargne brute

Prospective

Contribuables d'aujourd'hui ou de demain ?

Investissements nets

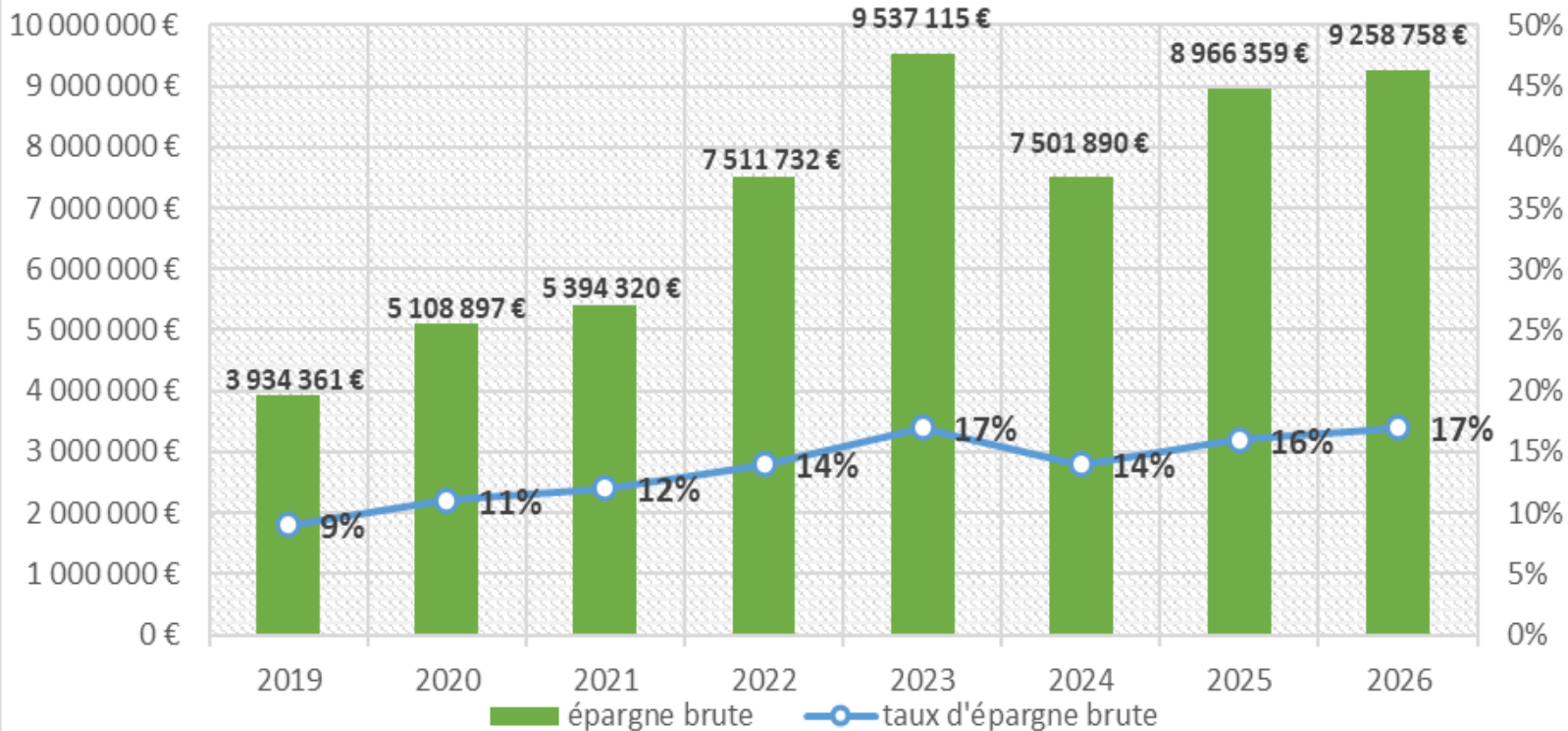
Emprunts



L'INDISPENSABLE MAINTIEN DU NIVEAU D'ÉPARGNE



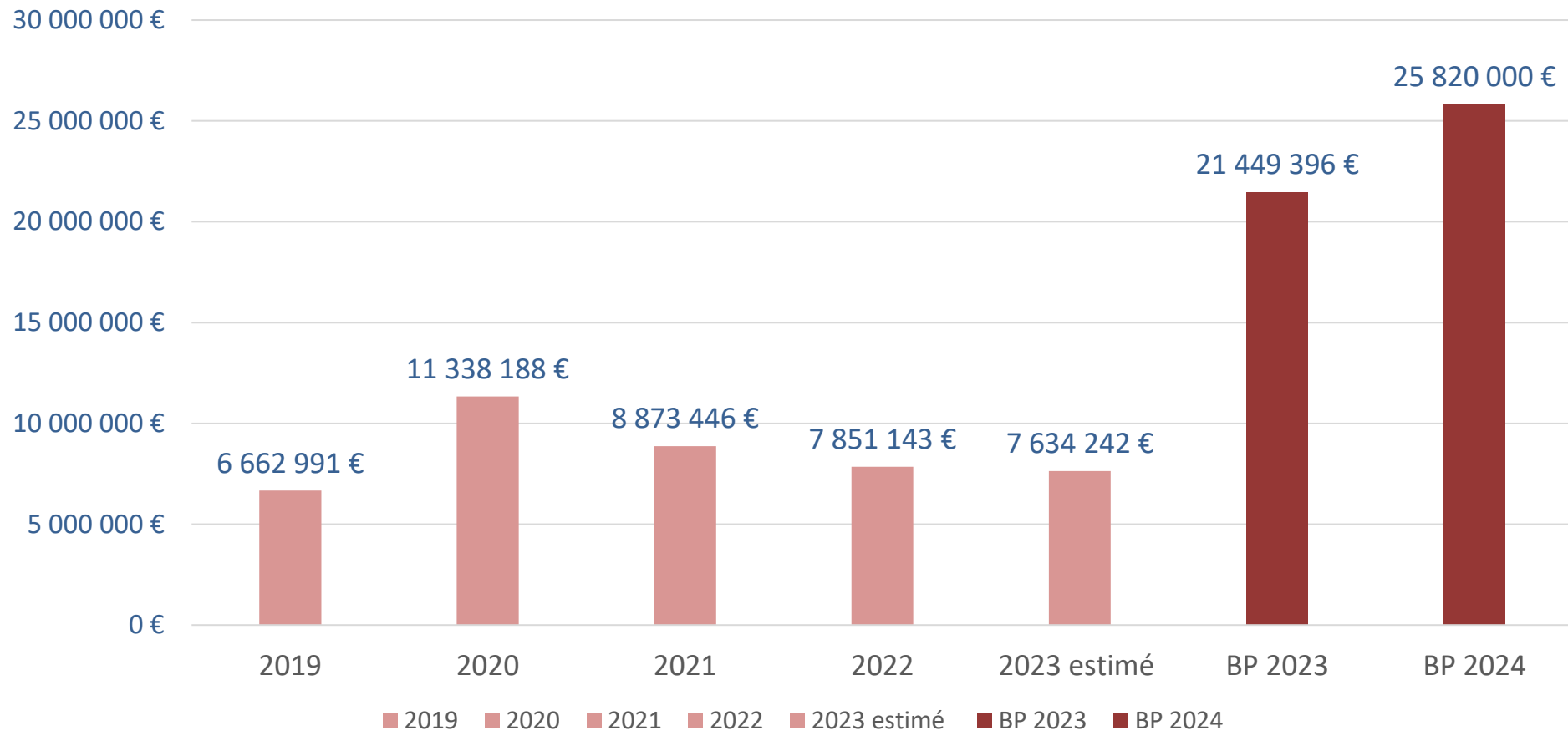
évolution ciblée de l'autofinancement



LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 34 M€

LES DEPENSES

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT : UN NIVEAU SOUTENU



LES PRINCIPAUX PROJETS 2024 – CREDITS NOUVEAUX : 20,7 M€



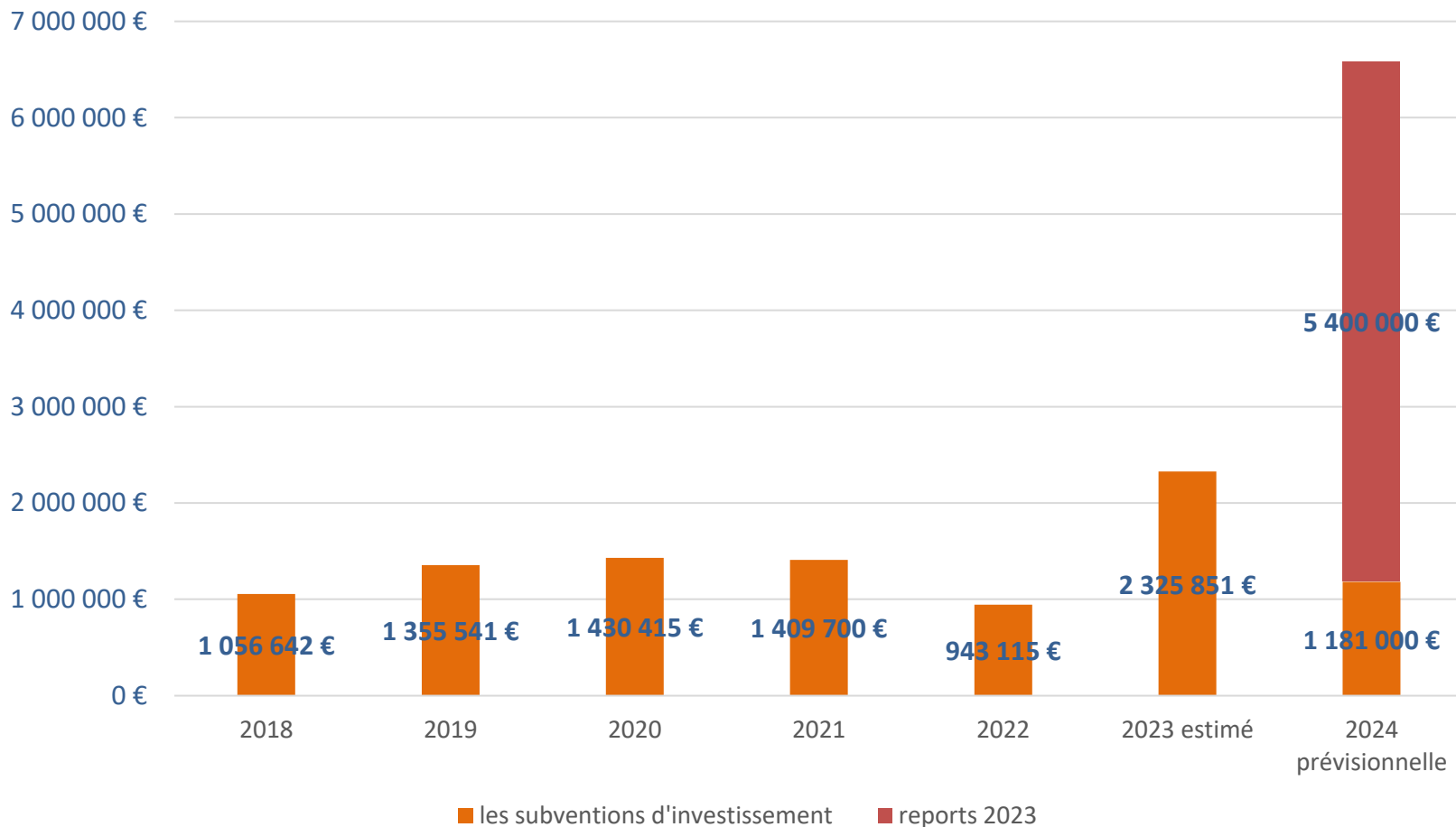
<i>thématique</i>	principaux projets 2024	montant
<i>aménagement</i>	acquisitions foncières	2 625 000 €
<i>aménagement</i>	documents d'urbanisme	544 000 €
<i>aménagement</i>	programmes Habitat - opah, prime opah...	330 000 €
<i>aménagement</i>	aides aux entreprises	200 000 €
<i>bâtiment</i>	études et travaux futur siège	600 000 €
<i>bâtiment</i>	travaux locaux gendarmerie	300 000 €
<i>bâtiment</i>	local serveur CTI + panneaux photovoltaïques	130 000 €
<i>bâtiment</i>	travaux toiture + ravalement médiathèque de Rang-du-Fliers	80 000 €
<i>gemapie mer</i>	rechargement et renforcement du trait de côte	470 000 €
<i>gemapie mer</i>	études : inventaire écologique, dossiers règlementaires, mesures compensatoires, perre Merlimont et perre Berck, enrochement...	420 000 €
<i>gemapie mer</i>	Papi Bresle Authie - études : suivi coques, benthos, bathymétrie, travaux d'urgence, Papi2 et vulnérabilité	402 000 €
<i>gemapie mer</i>	ganivelles et sonde hydrométrie	80 000 €
<i>gemapie terre</i>	études et travaux d'urgence liés aux inondations	2 500 000 €
<i>gemapie terre</i>	assistance à maîtrise d'ouvrage - basse Vallée Canche	500 000 €
<i>gemapie terre</i>	Papi Canche - études dont MOE Zones expansion de crue Frençq/Widehem et Cormont/Hubersent	250 000 €
<i>gemapie terre</i>	matériel - motopompes sur remorques	120 000 €
<i>numérique</i>	stratégie numérique	650 000 €
<i>patrimoine</i>	travaux d'urgence remparts de Montreuil s/mer	1 000 000 €
<i>piscine</i>	travaux piscine de Berck s/mer	3 800 000 €
<i>piscine</i>	toiture piscine d'Ecuire	560 000 €
<i>pluvial</i>	eaux pluviales - travaux	770 000 €
<i>sécurité</i>	défense incendie	310 000 €
<i>solidarité</i>	fonds de concours 2023-2025	1 500 000 €
<i>sports</i>	aménagements et travaux vestiaires terrain Saint-Justin	110 000 €
<i>sports</i>	sports et animations - aménagements, mobilier, travaux	259 000 €
<i>véhicules</i>	renouvellement parc véhicules	120 000 €
<i>voirie</i>	voiries et éclairage public	76 000 €

- Dépenses d'équipement – projets 2024 : 20 700 000 €
- Les restes à réaliser 2023 : 5 020 000 €
dont 1,9 M€ au titre des fonds de concours aux communes membres
- Le remboursement de la dette : 2 500 000 €
- *Les écritures d'ordres :* 865 000 €
- *Le résultat antérieur :* 4 727 000 €
- *Autres (opérations sous mandats...) :* 100 000 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 34 M€

LES RECETTES

LES SUBVENTIONS VERSEES OU NOTIFIEES POUR : LA PISCINE, LES REMPARTS, LE PAPI CANCHE...





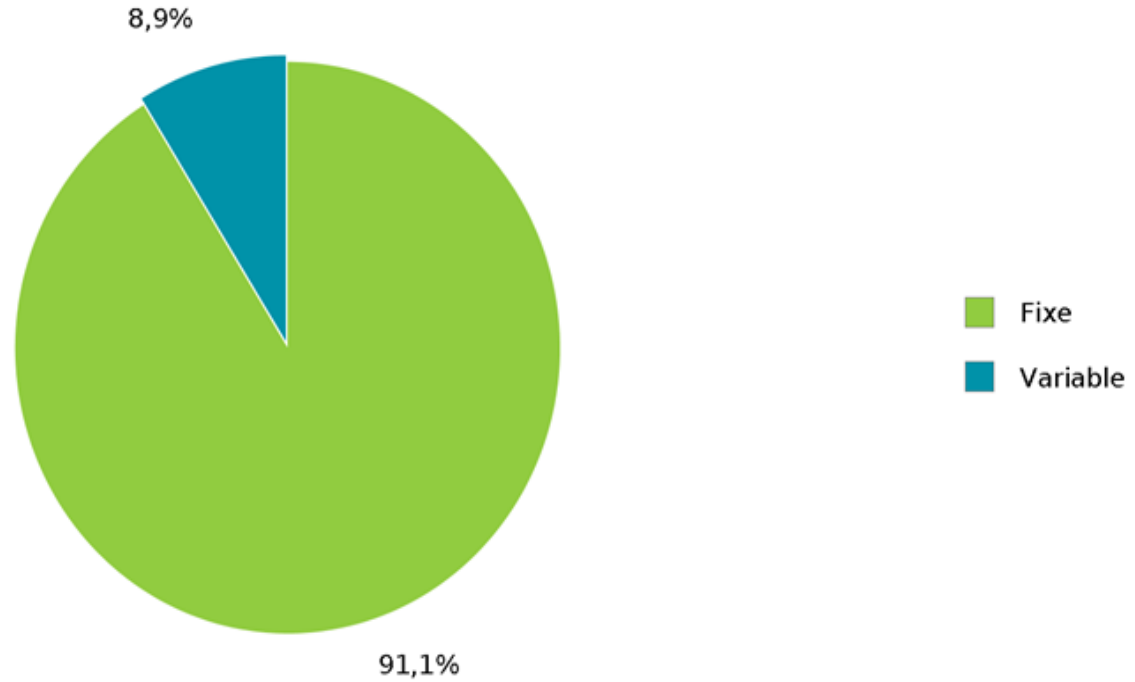
• Les subventions 2024 :	1 181 000 €
• Les restes à réaliser 2023 (solde de subventions) :	5 400 000 €
• Le FCTVA :	2 858 000 €
• <i>Les écritures d'ordre :</i>	<i>7 844 000 €</i>
• Le virement de la section de fonctionnement :	10 112 795 €
• <i>Affectation de résultat :</i>	<i>4 345 000 €</i>
• <i>Autres :</i>	<i>460 000 €</i>
• L'emprunt d'équilibre est limité à :	1 800 000 €

LA DETTE

LA MAITRISE DU STOCK DE DETTE SOUS LES 23 M€

évolution du capital de la dette et projection 2024-2026

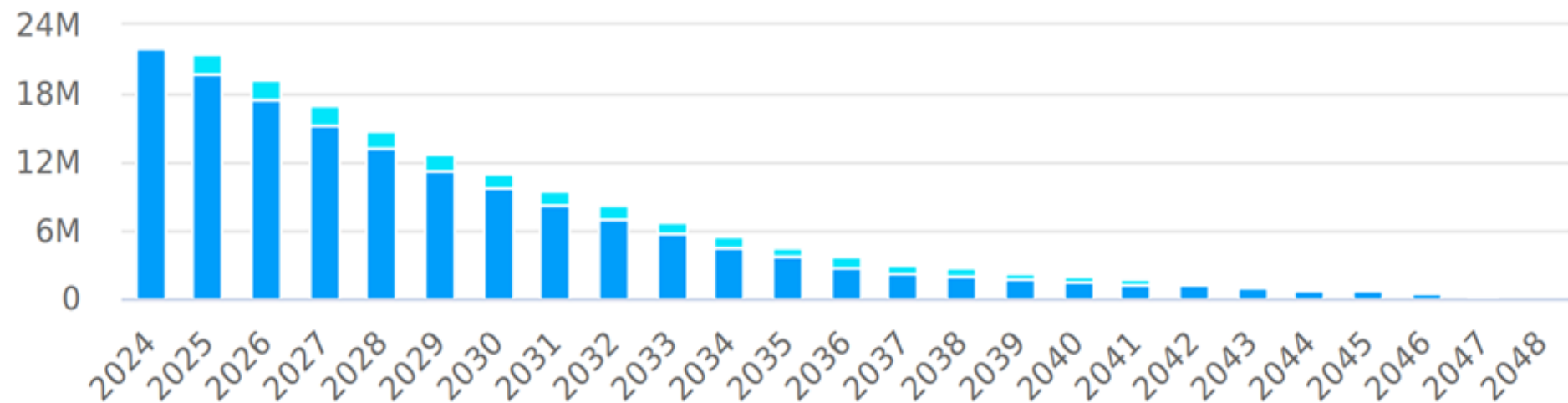




UN PROFIL D'EXTINCTION RAPIDE DU CAPITAL



● CRD simulé ● CRD réel



LES BUDGETS ANNEXES



Budget 2024 : 22 M€ en fonctionnement, 10 M€ en investissement

Ce budget annexe reprend la collecte en porte à porte ou en apports volontaires des déchets. Deux modes de gestion assurent l'exercice de la compétence : en régie (arrière-pays) et en délégation de service public (littoral). Le secteur littoral étant impacté par une forte saisonnalité et de nombreuses résidences secondaires : printemps, été, week-ends. Cela nécessite une adaptation particulière en matière de collecte.

Les **principales dépenses de fonctionnement** : la participation au Syndicat Mixte de Traitement de tri (7,2 M€), le personnel et le carburant (collecte en régie), le contrat du délégataire.

Le produit de la TEOM est estimé à 14,4 M€. **Pas de hausse des taux prévu en 2024.**

En **équipements, véhicules et travaux : 9,4 M€**, pour 3 plates-formes de déchets verts, une nouvelle déchèterie, des bacs roulants, composteurs, colonnes enterrées, 2 camions de collecte, du matériel (gerbeurs, nettoyeur haute pression...), des lecteurs de puces pour bennes à ordures ménagères, un hydrocureur, un gros broyeur, la vidéoprotection sur les points d'apports volontaires et les déchetteries,

L'excédent de fonctionnement estimé : 4,1 M€, en investissement : 5,2 M€, ce qui permet d'autofinancer l'investissement.

Dette en capital : 411 k€ fin 2023. Pas d'emprunt prévu en 2024.



Budget 2024 : 7 M€ en fonctionnement, 1 M€ en investissement

Deux thématiques sont couvertes par ce budget annexe : **le transport scolaire, le transport urbain.**

La compétence et le budget monte en puissance depuis 2021, avec le transfert du transport scolaire de la Région Hauts-de-France vers les EPCI, et le déploiement progressif du transport urbain. Pour financer cette nouvelle compétence, le versement mobilité a été mis en place en 2022 sur notre territoire, au taux de 0.8%.

Il sera proposé de ne pas augmenter ce taux en 2024.

A compter de cette année 2024, le versement mobilité sera directement imputé sur ce budget (précédemment via le budget général, qui reversé pour partie le produit). Pour une meilleure lisibilité, **l'ensemble de la compétence mobilité sera désormais repris sur ce budget.**

Les principales dépenses de fonctionnement : le transport scolaire (2,8 M€), l'urbain (2,2 M€), la billettique (101 k€), le personnel (680 k€).

Il sera également proposer d'inscrire 1 M€ en dépenses d'équipement pour : la maîtrise d'œuvre de **l'Eurovéloroute Cucq-Merlimont** au 1^{er} semestre 2024, l'acquisition d'une parcelle pour une zone de délestage au pôle gare de Montreuil s/mer, du mobilier, des panneaux et poteaux abri-bus, des bornes information voyageur, et des abri bus.

Face à cette montée en compétence, un contrôleur de gestion et un chargé de mission de vélo viendront renforcer nos équipes en 2024.

En recettes : 3,5 M€ du versement mobilité, 3,1 M€ de la Région pour le transport scolaire

Le budget n'a pas de dette. Aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2024.



Ce budget assure le financement des activités de la **maison des entreprises et des ateliers relais**. Le principal projet en 2024 et 2025 porte sur **l'aménagement de nouvelles cellules artisanales pour un coût total estimé actuellement à 1.18 M€.**

Budget 2024 : 1,1 M€ en fonctionnement, 1,2 M€ en investissement

Les principales dépenses de fonctionnement s'articulent autour des frais généraux (énergie, télécommunications, entretien courant), des frais de personnel et des intérêts de la dette. Le financement est assuré par la subvention d'équilibre du budget général (600 k€), les loyers (110 k€), des redevances d'occupation, et de l'excédent antérieur prévisionnel.

Très peu de dépenses d'investissement en 2023, hormis le remboursement de la dette (289 k€).

En 2024, sont **programmés les études et travaux pour de nouvelles cellules artisanales (894 k€)**. La durée des travaux est estimée à 2 ans (fin prévisionnelle en 2025).

Le financement de la section est assuré par le virement issu de la section de fonctionnement, les excédents antérieurs et du solde de la **subvention du fond vert (301 k€ sur les 429 k€ notifiés)** des **cellules artisanales**.

Dette : 3,7 M€. Aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2024.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Ce budget assure le traitement des eaux usées. La compétence est exercée via 3 contrats en délégation de service public, sur les secteurs de : Camiers, de l'ex-CCOS, et d'Étaples – Le Touquet-Paris-Plage – Montreuil s/mer.

Budget 2024 : 10,5 M€ en fonctionnement, 12 M€ en investissement

En fonctionnement, pas d'évolution significative hormis l'intégration de l'inflation dans les charges : personnel, fournitures et services. Le virement prévisionnel à l'investissement est toujours conséquent : 3.9 M€.

La principale recette est la **surtaxe assainissement, estimée prudemment à 5.1 M€**, après un léger repli en 2023. Un **ajustement de la tarification est en cours de réflexion** pour maintenir notre capacité d'investissement.

Début 2024, **poursuite du programme 2023**, retardé par les derniers aléas climatiques, sur les communes de **Campigneulles-les-Petites, Beutin, Merlimont et Cucq**. Ensuite, débutera le **programme 2024 d'extension de réseau** à : Groffliers : dernière tranche, Cucq : tracé de l'EuroVéloroute, Beaumerie-Saint-Martin, Lefaux : dernière tranche. Est également prévu la **rénovation de la mini station** du lotissement du Montodion à Wailly-Beaucamp. **L'étude sur le zonage assainissement** également sera finalisée. Toujours dans cette **enveloppe annuelle de 2 M€**, sont programmées : **des inspections TV** et de la **réhabilitation de réseau en amont** des travaux communaux.

Dette : 27,8 M€. Aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2024. La stratégie vise à utiliser le fonds de roulement, ne pas recourir à l'emprunt (jusque 2027), et ainsi ne pas supporter inutilement plus d'intérêts.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Ce budget finance les **services d'assainissement des usagers non raccordés à l'assainissement collectif** sur toutes les communes de la CA2BM. Il assure des missions imputées en section de fonctionnement (frais de personnel, maintenance).

Budget 2024 : 0,5 M€ en fonctionnement, pas de section d'investissement actuellement

Ce budget présentait un excédent de 292 k€ début 2023, pour atteindre de manière prévisionnelle 244 k€ début 2024. De manière prévisionnelle :

Frais généraux : 300 000 €

Frais de personnel : 140 000 €

La redevance d'assainissement non collectif, les vidanges de fosses (210 k€) et l'excédent antérieur (244 k€) assurent le financement du budget.

En **investissement**. Une réflexion est actuellement menée pour l'achat d'un nouveau véhicule.

Ce budget n'a pas dette et aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2024.

L'EAU POTABLE : FIN DES TRAVAUX DE L'USINE DE TRAITEMENT



Ce budget finance la production et la distribution d'eau potable via la régie et des contrats en délégations de service public. Le budget fait l'objet d'une attention particulière. Le budget fait l'objet d'une attention particulière.

La trajectoire financière des deux dernières années (intégration d'anciens syndicats) **nécessite des mesures correctrices pour restaurer le niveau d'autofinancement.** L'année 2021 s'était notamment clôturée avec un déficit de 1.2 M€ sur l'exercice seul, en section de fonctionnement.

⇒ **L'objectif est d'accroître le niveau d'épargne** dégagée de la section de fonctionnement pour atteindre **1.7 M€/an**, contre 192 k€ en 2021.

Budget 2024 : 7,3 M€ en fonctionnement, 4,4 M€ investissement.

En 2023, les **dépenses de personnel sont maîtrisées et légèrement en repli** par rapport à 2022. D'importantes casses ont impacté négativement les **frais généraux (2M€)**. Les **recettes tarifaires** constituent la principale ressource du budget : vente d'eau aux abonnés et les locations de compteurs. Ce poste est estimé à 5.78 M€ fin 2023. Un **ajustement des tarifs de +7%** par rapport à 2023 sera proposé. La recette supplémentaire est estimée à +300 k€.

La section d'investissement

Les principaux projets 2024 comprennent :

- La finalisation des travaux de **l'usine de traitement : 1.8 M€ (5 M€ au total)**,
- La mise en place des contrats **CARE** sur Airon-Saint-Vaast et le secteur de Rombly.

L'enveloppe budgétaire d'**1 M€** permettra de continuer à investir dans :

- la pose de **compteurs communicants**,
- la mise en place des **compteurs de sectorisation** pour améliorer les rendements,
- la réalisation des **travaux sur les ouvrages** sur les communes d'Estréelles, Neuville sous Montreuil, Conchil-le-Temple, Longvilliers et Saint-Josse.

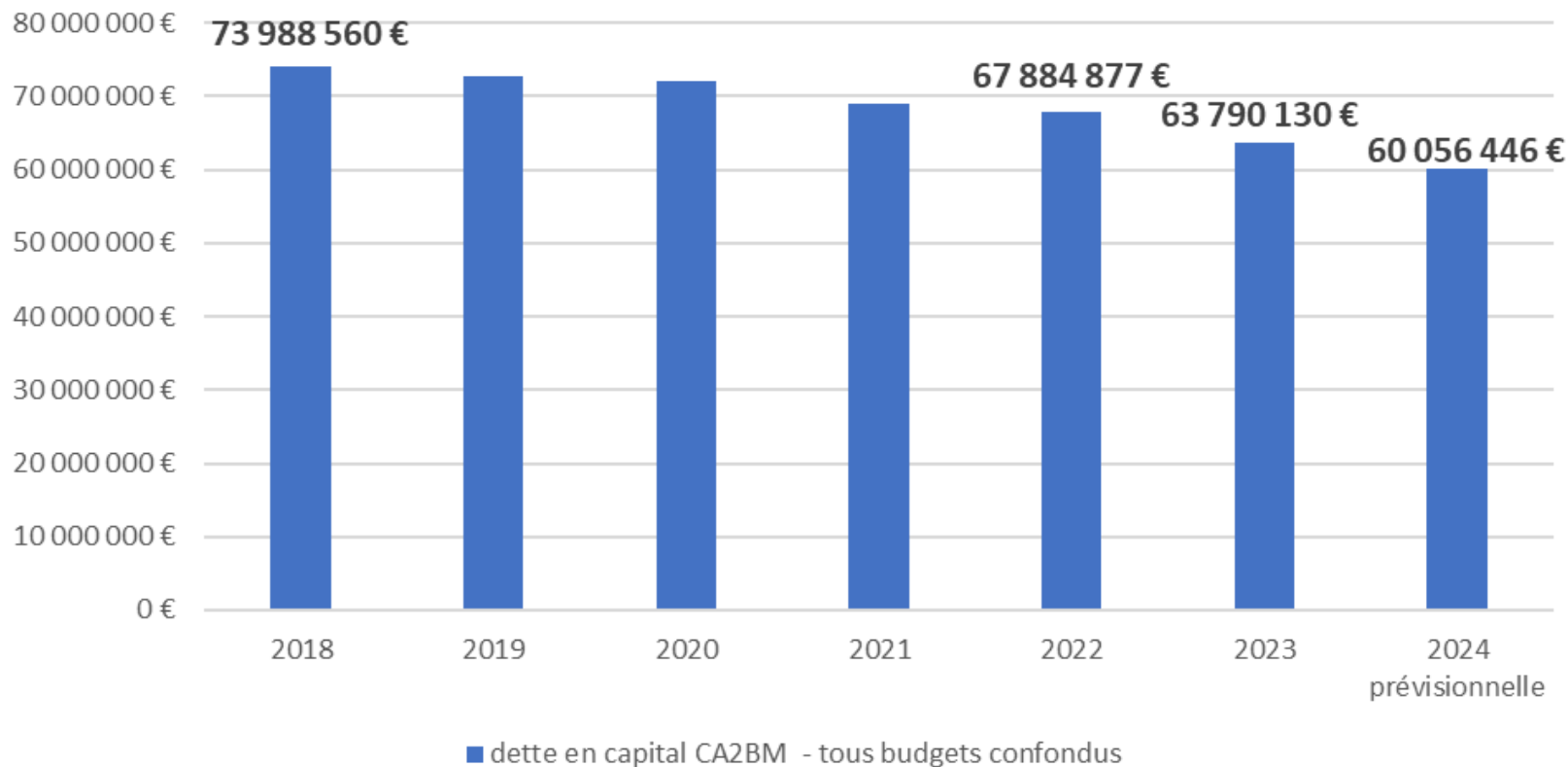
Enfin, des **travaux en amont** de ceux réalisés par les communes sur les communes d'Ecuires, Montreuil s/mer, Lépine, Beutin, Campigneulles-Les-Petites...

Dettes : 9,7 M€. Hors avance de l'agence de l'eau, un **emprunt limité à 1M€** est prévu en 2024.

SYNTHESE

- Des **disparités, selon les budgets, qui tendent à s'équilibrer** : à poursuivre en 2024 et 2025 dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal
- Réflexion en cours sur le **zonage et le produit de la TEOM**
- Des **urgences (Gemapie, remparts)** à intégrer dans notre trajectoire financière
- Des **charges liées au « Pluvial » non compensées**
- **Ajustement de la taxe Gemapi** pour faire face aux besoins immédiats
- Une vigilance maintenue sur le poste énergie
- La poursuite du développement de la **mobilité** avec le **lancement de l'EuroVéloroute Cucq-Merlimont**
- De **nouvelles cellules artisanales** en immobilier d'entreprises
- Un **niveau d'investissement soutenu et volontariste**, toujours tourné vers l'utilisateur et l'attractivité du territoire : eau, assainissement, équipements sportifs et culturels...

Dettes : -13.9 M€ en 6 ans



SYNTHESE GENERALE

LES BUDGETS PREVISIONNELS 2024 CONSOLIDES : 177 M€



budgets / section	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
principal	66 398 933 €	34 012 000 €	100 410 933 €
collecte et valorisation des déchets	21 997 000 €	9 838 000 €	31 835 000 €
transport	7 170 000 €	1 190 000 €	8 360 000 €
immobilier d'entreprise	1 137 000 €	1 237 000 €	2 374 000 €
assainissement collectif	10 446 000 €	11 890 000 €	22 336 000 €
assainissement non collectif	454 759 €	0 €	454 759 €
eau potable	7 351 000 €	4 418 000 €	11 769 000 €
TOTAL	114 954 692 €	62 585 000 €	177 539 692 €

MERCI DE VOTRE ATTENTION